

Certificat de conformité Assainissement

Je soussigné, **Bernard PLANO**, Maire de la Commune de Lannemezan, certifie que le Service Assainissement a effectué un contrôle de conformité en date du 25 mai 2021. Conformément à la fiche de contrôle (pièce jointe), l'immeuble cadastré AH 170 – 171- 290, sis 74 rue des Agalès, est bien raccordé au réseau communal d'assainissement collectif.

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit.

A Lannemezan, le 25 mai 2021



" Le présent certificat est valable pour une durée maximale de 8 ans, sous réserve que pendant cette période n'interviennent pas: de modification du branchement particulier, de changement de destination de l'immeuble raccordé, de changement de nature ou de cessation des activités qui y sont pratiquées, de transformation du déversement spécial en déversement ordinaire, d'un changement d'usager pour cause de vente ou de décès".



Service de contrôle de l'assainissement

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE

Demande reçue le 12/05/2021

Références des propriétaires :

Références du propriétaires :

Nom : Mme Stéphanie MARTIN et M. Frédéric DEBOIS

Adresse : 74 rue des Agalès – 65300 LANNEMEZAN

Fixe : 06.52.55.63.71

@ Courriel :

Références du demandeur :

Nom : ABAFIM – Mme DESPORT

Qualité : Agence

Adresse : 16 avenue de la Marne – 65000 TARBES

Portable : 06.79.69.79.81

@ Courriel : meilis@abafim.com

L'immeuble à contrôler est :

Agé de : + de 5 ans - de 5 ans

Individuel,

Collectif : Nombre de logements :

Autres (préciser) :

Adresse de l'immeuble : 74, rue des Agalès

Section cadastrale : AH numéros des parcelles : 170 – 171 - 290

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE

Contrôle de conformité effectué le : 25 mai 2021

par : Gilles de MACEDO/ Michel TUJAGUE

En présence de : Mme MARTIN

Statut :

Locataire	Propriétaire	Copropriété	Agence	Autre
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Raccordement sur le réseau


Nature du contrôle	Rez-de-chaussée	
	EU	EP
WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle de bain (baignoire + douche + 2 lavabos)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisine (évier + évacuation lave-vaisselle)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Buanderie (évacuation lave-linge + évier)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nature du contrôle	Etage	
	EU	EP
WC + douche + lavabo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Descentes EP	Nombre total : 2
Nombre de descentes branchées sur le réseau EP : 2	
Nombre de descentes branchées sur le réseau EU : 0	
Nombre de descentes traitées sur la parcelle : 0	

Suite à la visite de contrôle, le Service Assainissement émet :

- Un avis favorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Un avis défavorable à la délivrance du certificat de conformité assainissement
- Le propriétaire doit se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur dans un délai de douze mois à compter de la date du présent contrôle.
- Une contre visite sera réalisée après travaux.

3. OBSERVATIONS

	<p>Le responsable : Gilles de MACEDO Lannemezan le 25/05/2021</p> 
	<p>Le Maire : Bernard PLANO Lannemezan le 25/05/2021</p> 